

Image not found or type unknown



Lieu du travail different autre que celui mentionné sur le contrat

Par **akka**, le **25/02/2010** à **21:31**

Bonjour, rnm mes patrons ont déclaré une partie de mon salaire par leur société maintenant je désire les quitter je veux connaître mes droits car je n'ai pas les moyens de consulter un avocat et j'ai peur d'eux en plus maintenant ils me proposent de me déclarer entièrement par une autre de leur société dans ce cas en cas de départ est-ce que je risque de perdre toutes mes années d'ancienneté ?